

PLASTURGIE INFOS

A la Une

Au
sommaire

Répercussion de la hausse du prix des matières, une question de survie

Depuis le début du mois de juillet, les entreprises de la Plasturgie sont frappées de plein fouet par une hausse aussi brutale qu'insoutenable du prix des matières plastiques.

Une alerte presse, relayée par les médias nationaux, a été lancée par la Fédération et plusieurs syndicats afin d'alerter sur la nécessité de répercuter, immédiatement et intégralement, ces hausses en aval.

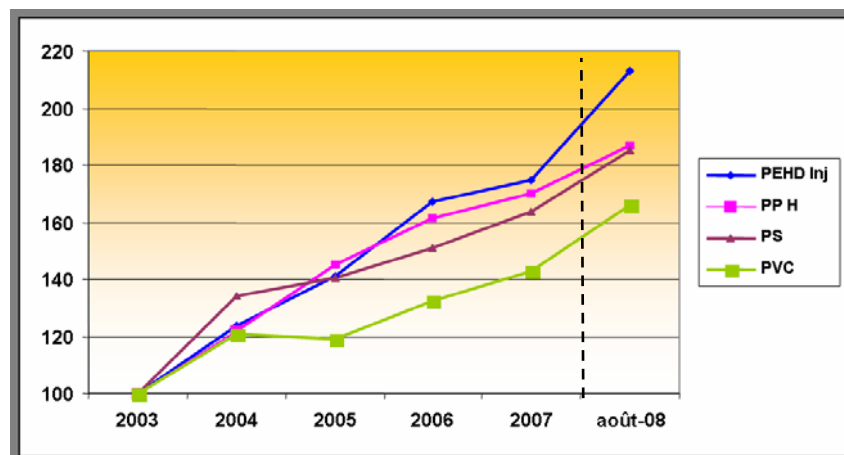
En effet, des hausses de 10% à 20% ont été enregistrées de juin à août 2008. Ce renchérissement des coûts ne peut plus être absorbé par les seuls plasturgistes déjà fragilisés par des marges tendues.

La répercussion de la hausse des prix des matières auprès des clients et des donneurs d'ordres est donc capitale pour l'ensemble de la Plasturgie.

A la Une	1
• Répercussion de la hausse du prix des matières, une question de survie	
Europe - Politique industrielle	2
La Fédération en actions	2
• Promulgation de la Loi LME	
• Rencontre de la Plasturgie avec la Présidente du MEDEF	
• Conférence sur le crédit impôt recherche	3
• Réforme de la formation professionnelle	
• Bilan du Tour de France 2008 de la Plasturgie et des Composites	4
• Résultats du concours général des métiers 2008	
Vie du réseau	5
Agenda	6
Les Fiches jointes	
■ La Newsletter du CST	
■ Economie	
Mercuriales prix matières	
Plasturgie Tendence	
Flash Affaires Plastiques	

Évolution des cours des matières plastiques

Moyenne annuelle des indices de 2004 à 2007 et indice au 29 août 2008



Source : Fédération de la Plasturgie selon ICIS PRICING – indices base 100 décembre 2003

La Journée européenne de l'industrie*, organisée le 10 juillet dernier par le Groupe des Fédérations Industrielles, a été l'occasion de souligner une nouvelle fois l'apport majeur de l'industrie européenne en matière de croissance et de progrès.

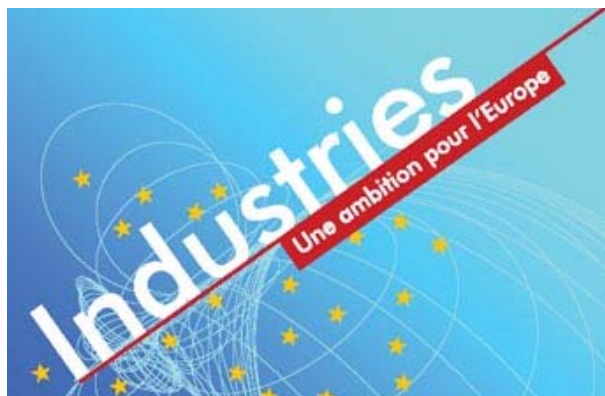
Face aux représentants des pouvoirs publics français et européens, le GFI et l'Alliance for a Competitive European Industry ont présenté le manifeste « Assurer une contribution positive à l'avenir de l'Europe » qui propose, entre autres, les attentes des milieux industriels dans cinq domaines prioritaires :

- favoriser le développement industriel à l'intérieur de l'Union,
- attirer les jeunes qualifiés pour élever les niveaux de compétence dans les entreprises,
- développer les technologies et les produits économes en énergie et efficaces pour l'environnement,
- créer des marchés publics européens pour l'innovation en assurant les droits de propriété industrielle,
- garantir à l'industrie européenne l'accès à un marché mondial, réciproque et équitable.

L'industrie européenne a redit la nécessité de renforcer le dialogue avec les institutions européennes et de créer un véritable partenariat avec les autorités publiques pour favoriser la mise en œuvre des actions qui permettront de répondre aux défis à venir.

* L'industrie en Europe représente 34 millions d'emplois directs avec un chiffre d'affaires de 6 000 milliards d'euros et 1 000 milliards d'euros d'exportations. Elle génère plus de 60 millions d'emplois dans des activités comme le transport et la logistique, l'informatique et la maintenance, les banques et assurances ...

Retrouvez l'ensemble du dossier sur le site du GFI :
www.industrie-gfifrance.com



➔ ECONOMIE

Réduction des délais de paiement La LME promulguée

La Loi de Modernisation de l'Economie a été publiée au Journal Officiel du 4 août 2008 sous le numéro 2008-776, instituant un délai légal de paiements interentreprises de 60 jours.

Aboutissement du lobbying de la Plasturgie

La Fédération de la Plasturgie, qui s'est fortement mobilisée au cours de ces derniers mois avec le soutien de ses syndicats membres et des entreprises, se félicite de ce qu'elle considère comme une première étape maîtrisée vers l'objectif des 30 jours visé par la profession.

En effet, bien que des possibilités de dérogation subsistent, les actions de lobbying ont permis de mieux encadrer les conditions d'application de l'article 21 (accords interprofessionnels à négocier, extension aux seuls acteurs relevant d'organisations signataires, limitation dans le temps etc.).

Dispositions principales de l'article 21

- ♦ la loi s'applique aux contrats conclus à compter du 1^{er} janvier 2009 et, en cas de commande ouverte, aux appels de commande postérieurs au 1^{er} janvier 2009,
- ♦ le délai convenu ne peut dépasser 45 jours fin de mois ou 60 jours à compter de la date d'émission de la facture,
- ♦ les taux de pénalité de retard sont portés à 3 fois le taux légal (taux minimal),
- ♦ les sociétés ayant un commissaire aux comptes doivent publier des informations sur les délais de paiement fournisseurs ou clients (modalités à définir par décret), le commissaire aux comptes informe le ministre de l'économie en cas de manquements significatifs,
- ♦ les professionnels d'un secteur (fournisseurs et clients conjointement) peuvent décider d'un délai maximal inférieur ou adopter la date de réception comme point de départ du délai,
- ♦ un délai de paiement maximum supérieur à celui prévu légalement peut être déterminé sur la base d'accords interprofessionnels (conclus avant le 1^{er} mars 2009) dans un secteur déterminé. Toute dérogation doit être motivée, temporaire et dégressive jusqu'au 1^{er} janvier 2012. Les accords devront être validés par décret et pourront être étendus « à tous les opérateurs dont l'activité relève des organisations professionnelles signataires de l'accord ».

Le lancement pour 2009 d'une nouvelle phase de négociations sectorielles, sur la base du volontarisme, a été confirmé par le Gouvernement qui envisage une nouvelle intervention législative à échéance d'un an en cas d'échec des négociations.

La Fédération maintient donc la pression pour que, d'une part, la réduction des délais de paiement soit effective dans son application et que, d'autre part, les engagements pris par le Gouvernement (à l'Assemblée, au Sénat et lors des entretiens individuels avec les représentants de la Plasturgie) soient tenus.

Contact :

Nouara HAIFI – Responsable *Economie*
Tél. 01 44 01 16 12 – E-mail : n.haifi@fed-plasturgie.fr

La Plasturgie reçoit Laurence Parisot

Le 23 juillet dernier, à l'occasion du séminaire des Présidents et Secrétaires Généraux des Syndicats membres de la Fédération de la Plasturgie, Laurence Parisot, Présidente du MEDEF, a été invitée pour présenter son programme « Ambition 2010 ».

Selon la Présidente du MEDEF, l'action menée depuis plusieurs mois s'inscrit dans une volonté affichée de réconcilier l'entreprise et le grand public. Pour faire entendre sa voix, Laurence Parisot n'hésite pas à affirmer la nécessité pour le pays de se lancer dans de vastes réformes structurantes afin de conserver une industrie performante.

Pour cela il est important que le grand public et les acteurs publics aient une meilleure compréhension de l'économie de marché.

S'appuyant sur les fédérations professionnelles, Laurence Parisot lance un appel à nos entrepreneurs en soutenant que nos organisations ont un rôle important et que pour réussir et avoir un coup d'avance, il est nécessaire de remettre en cause leur fonctionnement pour se moderniser. Le patronat doit avoir un rôle dans la société et avec ses instances construire les normes de demain.

C'est tout le sens du projet « Ambition 2010 ». Bien que ce projet ait été quelque peu bouleversé par la crise de l'UIMM, il se poursuivra avec comme principal objectif d'assurer l'unité patronale.

Par la suite, la Présidente du MEDEF a éclairé les participants sur les actions engagées depuis un an, en parallèle des réformes mises en place par le gouvernement. Elle a décrit les scénarios vécus avec les partenaires sociaux et fait observer que dans ce type de combat le chemin est long et que les réformes doivent être réalisées pas à pas, ne pas se précipiter pour éviter l'échec, en prenant exemple dans son intervention de l'expérience malheureuse du CNE.

Dans ses propos, les participants ont relevé sa volonté d'aboutir tout en gardant une grande vigilance sur les initiatives prises par l'Etat pour la construction du prochain budget.

Les points à surveiller à la rentrée parlementaire seront le prélèvement du 1% logement, la réforme de la formation professionnelle et, dans les discussions budgétaires, la suppression des allègements de charges en contrepartie de la fin des 35 heures !!

Le débat a ensuite été engagé sur l'actualité sociale et économique.

Mme Parisot a été interpellée sur la position du MEDEF concernant deux sujets qui préoccupent la Plasturgie à savoir la loi LME et les délais de paiement et la hausse des prix des matières plastiques.

A l'issue de la rencontre, Madame Parisot s'est félicitée de nos actions et s'est engagée à transmettre aux clients de l'emballage comme à ceux de l'automobile la nécessité de soutenir les PME à l'identique de ce qui est fait dans la plupart des pays européens.



Gilles Nief – Laurence Parisot – Bruno Estienne

➔ INNOVATION

Conférence Crédit Impôt Recherche

La conférence sur le Crédit Impôt Recherche (CIR) se tiendra le mercredi 8 octobre, à 11h30, à la Maison de la Recherche, Paris 7^e.

Après présentation du nouveau dispositif du CIR, les experts répondront aux nombreuses questions qui se posent sur la mise en place du CIR en entreprise :

- quels sont les projets innovants engagés par les entreprises de plasturgie pouvant être éligibles au CIR ?
- comment optimiser et sécuriser la mise en place de ce dispositif fiscal ?
- comment mettre pleinement à profit la réforme afin de valoriser au mieux l'innovation dans le secteur de la Plasturgie ?

Pour vous inscrire, téléchargez l'invitation et le bulletin réponse sur le site internet de la Fédération, en cliquant sur le lien suivant : www.laplasturgie.fr/innovation.php#news

Contact :

Sophie HENRY-GENIER – Responsable *Innovation*
Tél. 01 44 01 16 27 – E-mail : s.henry@fed-plasturgie.fr

➔ EMPLOI-FORMATION

Réforme de la Formation Professionnelle : les partenaires sociaux vont commencer la négociation interprofessionnelle fin septembre !

Les partenaires sociaux se sont engagés auprès du gouvernement à débiter les négociations à la fin du mois de septembre. Le gouvernement s'est en effet fixé pour objectif de réaliser un projet de loi pour la fin de l'année 2008. Le porte-parole de la délégation patronale MEDEF sera Jean-François PILLARD, Délégué Général de l'UIMM et Président de l'AFPA.

Les orientations de la réforme de la formation professionnelle sont les suivantes :

Priorité 1 : renforcer le lien entre emploi et formation

- 1.1 Sécuriser les parcours professionnels
- 1.2 Accroître les capacités d'anticipation, d'analyse et d'évaluation de l'ensemble du système de formation professionnelle

Priorité 2 : rendre plus juste le système de la formation professionnelle

- 2.1 Etablir les conditions d'un « droit à la formation différée »
- 2.2 Améliorer l'accès à la formation des PME/TPE

Priorité 3 : renforcer l'efficacité du système

- 3.1 Améliorer la qualité de l'offre de formation
- 3.2 Renforcer le pilotage stratégique et clarifier les compétences respectives des acteurs
- 3.3 Faire évoluer le métier des OPCA et renforcer leur gouvernance

Priorité 4 : Permettre à l'individu d'être davantage acteur de son parcours professionnel

- 4.1 Conforter le Congé Individuel de Formation (CIF) et le Droit Individuel à la Formation (DIF)
- 4.2 Mieux informer les personnes et les entreprises.

Cette réforme de la formation professionnelle aura notamment pour conséquence, dans la branche de la Plasturgie, la réorganisation de l'OPCA Plastifaf, dont la collecte actuelle ne dépasse pas 50 millions d'euros.

En effet, l'une des priorités fixées pour la négociation interprofessionnelle sera les modalités de réorganisation des organismes paritaires collecteurs agréés, avec un seuil de collecte minimum de 100 millions d'euros. La Fédération de la Plasturgie a déjà commencé la réflexion sur cette réforme.

*Contact : Florence BONNET-TOURE
Responsable du Département Emploi Formation
Tél. : 01 44 01 16 19 - E-mail : f.bonnet@fed-plasturgie.fr*

Les lauréats du Concours Général des Métiers 2008 « Bac Pro PLASTURGIE » récompensés par l'Éducation Nationale et par la Profession

Xavier Darcos, Ministre de l'Éducation Nationale, a présidé lundi 7 juillet 2008, la 261^{ème} cérémonie de remise des prix du Concours général, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne.

Comme chaque année, la profession récompense ses lauréats. En 2008, sur 44 candidats au concours général, la Plasturgie a décerné le 1^{er} prix à M. Loïc SOLIVERES (Lycée Val de Garonne - Marmande) et le 2^{ème} prix à Elodie NIEDZIELSKI (Lycée Val de Garonne - Marmande).

La Fédération de la Plasturgie a convié les lauréats, leurs famille et enseignants à un déjeuner au Procope, avant la cérémonie de remise des prix à la Sorbonne. Au cours de ce déjeuner, la Fédération de la Plasturgie a remis un chèque de félicitation aux lauréats.

Loïc et Elodie sont ainsi nos nouveaux ambassadeurs et démontrent à eux deux que la plasturgie est une filière d'excellence et que les filles y ont toute leur place !

Elodie et Loïc entourés de leurs professeurs de plasturgie dans le Grand Amphi de la Sorbonne – le 7 juillet 2008



Tour de France 2008 : fin de la 4^{ème} édition avec un nouveau record

Le vendredi 15 août 2008, à 19 heures, sonnait la dernière heure du Tour de France 2008 de la Plasturgie et des Composites. La dernière étape, comme en 2007, a eu lieu aux Saisies, dans la fraîcheur des montagnes de Savoie.

Pour cette 4^{ème} version du Tour, l'organisation et la logistique étaient bien rodées ; les quatre jeunes plasturgistes, les formateurs, les deux chauffeurs et tous les permanents des partenaires (régionaux et nationaux, établissements de formation, Plastifaf...) ont largement contribué au succès de 2008.

Avec, comme aboutissement cette année, le chiffre record atteint de **plus de 10 300 visiteurs**, soit près de 25% de personnes de plus qu'en 2007, et ce sur 18 villes, parcourues en 34 journées depuis le 30 juin.

Ces 10 300 rencontres nous ont permis de recueillir, via les quizz, plus de 2000 contacts qualifiés et de distribuer autant de documentation sur nos métiers et formations, le tout dans les désormais mythiques « SAKATOUTS ».

Toute l'équipe du Tour remercie l'ensemble des acteurs de la profession qui ont permis cette 4^{ème} aventure estivale et qui l'ont soutenue durant ces 7 semaines de périple sur les routes de France.

*Contact : **Virginie SONET***

Tél. 01 44 01 16 26 – E-mail : v.sonet@fed-plasturgie.fr

Le blog du Tour de France : www.plasturgie.blog.fr



Retrouvez le bilan complet et en image en septembre sur le Blog et en téléchargement en pdf sur www.laplasturgie.fr

Vie du réseau

LES GUIDES PRATIQUES DU MEDEF

Plusieurs guides ont été édités cette année par le MEDEF. Nous vous signalons :

- « **L'Entreprise et le contrôle URSSAF** », composé de fiches pratiques et d'outils juridiques, techniques et « politiques ». Coût : 15 euros TTC franco.

A commander sur internet :

www.medef.fr/staging/site/core.php?pag_id=125976

- « **Prévenir les risques de corruption dans les démarches export** ».

Voici le lien pour commander un exemplaire gratuit de ce guide :

www.medef.fr/staging/site/core.php?pag_id=127480



PLASTIPOLIS

Un premier bilan très satisfaisant et un avenir prometteur pour le pôle de compétitivité de la Plasturgie

L'Assemblée Générale de Plastipolis, qui s'est tenue le 8 juillet dernier, a été l'occasion de tirer un premier bilan très satisfaisant des trois années d'existence de l'unique pôle de compétitivité de la Plasturgie en France et de présenter la nouvelle organisation, le nouveau président et les objectifs du pôle pour les trois prochaines années.

Labellisé en 2005, Plastipolis, sous la présidence de Paul Deguerry, a vu croître le nombre de ses adhérents, dont une majorité de PME industrielles, passé de 80 en 2005 à 195 en 2008, ainsi que le nombre de ses projets labellisés (23 projets labellisés depuis 2005 pour un montant de 45,65 millions d'euros).

A noter que sur 71 pôles de compétitivité en France, Plastipolis figure parmi les 39 pôles qui ont atteint leurs objectifs.

A l'aube d'un nouveau plan triennal, Plastipolis poursuit sa politique de développement avec une nouvelle organisation destinée à regrouper et optimiser l'ensemble des moyens de la filière plasturgie des régions Rhône-Alpes et Franche-Comté :

- fusion avec Visioplasturgie, organisation orientée innovation globale, regroupant les acteurs de la filière plasturgie rhône-alpine,
- adhésion d'Allizé-Plasturgie, syndicat membre de la Fédération de la Plasturgie, qui rassemble plus de 700 entreprises dans 7 régions de la zone sud-est.

Des objectifs stratégiques ont été présentés :

- le développement d'actions communes avec la filière plasturgie française et européenne* afin de trouver de nouvelles applications au travers d'innovations technologiques de pointe
- le rapprochement avec des pôles de compétitivité présentant des thématiques proches et complémentaires.

* *Plastipolis fait partie du projet « Clusterplast », agréé par la Commission européenne, qui fédère plusieurs pôles de compétitivité nationaux.*

Monsieur Daniel Goujon a été élu président de Plastipolis pour les trois années à venir et prend ainsi la succession du président-fondateur Paul Deguerry.

www.plastipolis.com

PLASTI OUEST

Nicolas Barberot a été nommé Président de PLASTI OUEST le 9 juillet 2008, à l'issue de l'Assemblée Générale. Il prend la succession de Roland Rivault qui a œuvré activement pendant 7 ans à ce poste.

Monsieur Barberot est président de la société Europlastiques à Laval.

www.plasti-ouest.com

GROUPEMENT PLASTURGIE AUTOMOBILE

Jean Nanoux a été élu Président du GPA le 9 juillet 2008. Il succède à Christian Poyet. Monsieur Nanoux, désormais à la retraite après une carrière réalisée essentiellement au sein du groupe Solvay, se consacrera pleinement à la défense des intérêts des équipementiers plasturgistes automobiles.

Le même jour, le Conseil d'Administration du GPA a nommé Madame Armelle Dumont Délégué Général.

Contact :

Armelle DUMONT – Délégué Général du GPA
Tél. 01 44 01 16 38 – E-mail : adumont@autoplasticgate.com

Agenda

PLAST'EVENT

L'Usine Nouvelle et Plastiques et Caoutchoucs Magazine organisent des rencontres de la Plasturgie qui se dérouleront **du 7 au 8 octobre** prochain à Paris sur les thèmes :
- quelles stratégies pour conquérir de nouveaux marchés,
- appliquer REACH : impacts économiques et mise en œuvre.

Pour les inscriptions à tarif préférentiel, en qualité de membre de la Fédération de la Plasturgie, prenez contact avec votre syndicat d'appartenance.

Programme à télécharger sur www.laplasturgie.fr/agenda.php

Les rencontres MIEC se dérouleront les **29 et 30 octobre** à l'IPFM, La Seyne sur Mer (83).

Organisées depuis 8 années par le Centre d'Animation Régional en Matériaux Avancés -CARMA-, ces rencontres ouvriront le débat autour de l'éco-conception et du développement durable.

Renseignements auprès d'**Olivia HEYER**
Tél. 04 93 00 43 80 – E-mail : hey@carma.fr

MIDEST 2008

Le salon international de la sous-traitance industrielle se tiendra cette année **du 4 au 7 novembre**, au Parc des Expositions de Paris Nord Villepinte.

www.midest.com

Salon de l'Emballage 2008

Une animation Plasturgie est prévue sur le Salon de l'Emballage 2008 (Paris Nord Villepinte, **du 17 au 21 novembre**). Animation et conférences seront centrées sur l'éco-conception des produits, les biomatériaux, les emballages alimentaires ...

Vous trouverez toutes informations complémentaires sur www.laplasturgie.fr/environnement.php#news

Découverte des marchés Les propositions d'UbiFrance

Vous pouvez encore exposer avec UbiFrance, à des conditions tarifaires préférentielles, sur les salons 2009 suivants :

- du 27 au 30 janvier – INTERPLASTICA, Moscou
- du 4 au 9 février – PLASTINDIA, New Delhi
- du 18 au 21 mai – CHINAPLAS, Canton

Contact UbiFrance : Sylvie Furé

Tél. 01 40 73 35 53 – E-mail : sylvie.fure@ubifrance.fr

NPE 2009 – du 22 au 26 juin - Chicago

Pour la première fois, un pavillon français est organisé sur le salon des industries plastiques aux Etats-Unis.

Les missions économiques vous proposent de participer à ce salon avec une offre « clés en main » de 1 335 euros hors taxes. Vous pouvez vous inscrire **jusqu'au 31 octobre 2008**.

Téléchargez la brochure d'informations sur le site de la Fédération : www.laplasturgie.fr/economie.php#news

Contact : Mission Economique de Chicago

Fanny JAUBERT – Tél. 00 1 (312) 327-5248

E-mail : fanny.jaubert@missioneco.org